Dédoublement du 6e corps

On parle de nouveau dans l'Est du dédoublement du 6e corps.

Cette grande mesure est arrêtée, en principe, depuis deux ans, mais M. de Freycinet ne la mettra à exécution que quand les voies et moyens seront assurés en troupes de toutes armes.

Nous pouvons annoncer que le nouveau corps prendra le titre de 20e corps d'armée, assigné tout d'abord aux formation de campagne du gouvernement militaire de Paris, puis à celle des troupes de la marine.

L'état-major général a renoncé à la dénomination du 6e corps *bis*.

L'organisation du nouveau corps d'armée sera rendue officielle à l'automne. Le commandement en chef du 20e corps sera très probablement confié à M. le général Hervé, qui est actuellement à la 11e division d'infanterie, à Nancy.

LES PERTES DU PAPE

Et l'argent manquait toujours.

Le pape a dû constater récemment que plus de cinq millions avaient été perdus ces temps derniers en opérations de banque, et la faillite Macé-Berneau ne serait pas étrangère à ces embarras d'un souverain pontife qui a voulu, lui aussi, connaître les émotions du jeu de bourse. Le fait est que le pape vient de confier à deux personnages compétents, MM. Ojetti et Pantanelli, le soin de reviser tous les comptes de dépenses.

Le Vatican est gêné, fort gêné.

Dernière Heure

L'ASSOCIATION RÉPUBLICAINE

Paris, 9 juin. — M. Audiffred, député, de la Loire a fait dans la soirée au local de l'association nationale républicaine une conférence sur le socialisme de l'Etat et l'initiative individuelle. Le public était nombreux. Au début de la séance M. Ferry a rappelé que l'association a été crée en vue de faire triompher la politique de l'Union sociale pour le progrès de la liberté.

M. Audiffred a préconisé la création d'associations régionales de propagande dans les grandes villes, tendant à améliorer le sort des travailleurs ; il conviendrait de décider les industriels à aider les ouvriers dans la création de caisses de retraites de secours mutuels.

Son discours a été très applaudi.

MANIFESTATION A LYON

Lyon, 9 juin. — La nouvelle du rejet par la Chambre des droits sur les soies a causé une joie unanime.

Toutes les maisons de commerce, les édifices, les journaux sont illuminés, les rues sont très animées, surtout le quartier des Concerts.

Compagnie de Soldats foudroyée

Berlin, 9 juin. — Pendant un orage qui a éclaté ce matin, la foudre a frappé la première compagnie du régiment «Empereur-François-Joseph», qui faisait l'exercice derrière le Tempelhof.

Le cheval du capitaine Quast a été tué ; plusieurs hommes ont été grièvement blessés et un très grand nombre blessés légèrement.

Une grande partie des hommes de la compagnie, parmi lesquels le capitaine Quast, sont tombés sans connaissance, et ne sont revenus à eux qu'au bout d'un certain temps.

Le Mouvement gréviste

A ROUBAIX

LA GRÈVE DES RENTREURS

La situation continue à être de plus en plus tendue et il faut craindre qu'elle devienne critique.

Il serait à souhaiter que des efforts soient tentés, tant de la part des patrons que de celle de la chambre syndicale, pour que des arrangements se produisent afin que le travail reprenne avant la fin de la semaine. On redoute avec anxiété une grève générale qui, si elle se produisait serait un immense malheur pour l'industrie roubaisienne et la misère noire pour les tisserands et les autres corporations.

La chambre syndicale des rentreurs peut facilement résister deux mois sans avoir recours à aucune autre caisse que la sienne, mais en est-il de même pour les tisserands, fileurs, rattacheurs, ourdisseurs, peigneurs, etc. ? Non ! malheureusement et en cette circonstance la responsabilité morale des rentreurs est grande et ils doivent bien peser leur décision; non pas que nous voulions dire que leurs revendications ne soient dignes d'être examinées et d'être prises en considération, au contraire, nous sommes les premiers à les appuyer pour leur faire obtenir gain de cause.

Déjà dans plusieurs tissages mécaniques, nombre de métiers sont arrêtés, quoique les patrons aient fait venir des femmes ou broyeurs des pays voisins. Ceux-ci n'ont pas la même dextérité ni le même genre de manipulation que les rentreurs roubaisiens.

Dans un tissage du quartier de la rue de Lannoy, environ 300 métiers ont été obligés d'arrêter et, si aucune entente ne se produit, lundi prochain il y en aura beaucoup plus. Alors, malheureusement, la grève générale ne sera pas bien loin.

On ne nous signale pour la journée d'hier aucun acte d'intimidation, mais des arrestations importantes ont été opérées pour entrave à la liberté du travail.

Les trois ouvriers arrêtés lundi par M. Vancostenoble, commissaire de police, se nomment Jean-Baptiste Wartelle, âgé de 33 ans, broyeur, demeurant rue de l'Ouest, Désiré Leroy, 40 ans, tisserand, demeurant rue Philippe-Lebon et Victor Descamps. 42 ans, tisserand, demeurant rue Marquisat.

Ce sont eux qui, vendredi dernier, ont frappé et injurié M. Bernard, un broyeur du tissage Pollet.

Une quatrième arrestation a été opérée hier matin par M. Chauveau, commissaire de police du quatrième arrondissement, c'est celle du nommé Adolphe Catteau, demeurant rue Paul Bert; il est accusé d'entrave à la liberté du travail et d'injures envers M. Ducatez, cabaretier, rue Voltaire.

Les faits qu'on lui reproche se sont passés jeudi dernier chez M. Ducatez. Il paraît que celui-ci apprend à rentrer à un de ses frères. Cette circonstance fut connue des rentreurs et on décida de lui donner une « sérénade ». C'est alors qu'une bande d'une quarantaine de grévistes sont allés rue Voltaire, cinq ou six sont rentrés chez Ducatez qu'ils ont injurié.

Catteau est réputé comme un bon ouvrier et n'a jamais encouru de reproches ni de ses patrons ni de ses camarades. Il était syndiqué depuis le commencement de la grève. Sa femme, à l'annonce de l'arrestation, est devenue malade.

Un autre fait beaucoup plus grave a été constaté lundi matin également chez M. Ducatez, rue Voltaire.

Le soubassement de la porte de l'estaminet a été badigeonné de pétrole sur une hauteur de trente centimètres.

Est-ce une tentative criminelle qui a avorté ou est-ce l'œuvre d'un mystificateur ?

Nous voudrions nous ranger à cette dernière hypothèse, mais cela paraît peu vraisemblable, étant donné la scène qui s'était produite quelques jours auparavant.

M. Chauveau a été chargé de l'enquête. Souhaitons qu'elle aboutisse, car nous ne croyons pas que cet acte criminel soit l'œuvre des rentreurs qui ont trop le souci de leurs intérêts.

A LYON

Lyon, 9 juin. — Les verriers se sont réunis dans la soirée au nombre de 300. Ils ont parcouru ensuite les rues, drapeau en tête, chantant la « Carmagnolle » et criant : Vive la grève !

Aucune arrestation.

Chronique locale

ROUBAIX

Le Conseil municipal se réunira vendredi 12 juin, à sept heures et demie, pour examiner les questions suivantes :

1 Bourses et subsides; Ecole nationale des Beaux Arts; demande de bourse pour le jeune Louis Degryse. 2. Halle centrale et halle au poisson ; adjudication des boutiques; cahier des charges. 3 Service municipal des eaux; fournitures de couronnes pour les distributions de prix, projet de marché.

5. Fournitures classiques aux boursiers entretenus par la ville à l'Institution Notre-Dame-des-Victoires; projet de marché. 6. Chemin de fer de Roubaix à la frontière belge vers Audenarde; communication. 7. Sapeurs-Pompiers; caisse de retraites; demande de liquidation de pension par le sieur Castelain.

8. Enseignement; Ecole de garçons de la rue d'Hem, création d'une sixième classe ; 9. Théâtre: pétition des musiciens du Grand-Théâtre : 10. Tramways ; réseau de Roubaix ; cession à une compagnie nouvelle; demande d'autorisation. 11. Bâtiments communaux ; acquisition d'un immeuble pour l'agrandissement du bureau de bienfaisance ; intérêts de retard.

12. Voirie municipale : boulevards de Reims et de Lyon ; construction d'un aqueduc, 13, id., rue de la Conférence; classement et mise en état de viabilité ; 14. id., rue Victor Hugo ; construction d'un aqueduc ; 15. id., cessions de terrains à la voie publique; MM. Bocquet. rue du Moulin, Demarcq, quai de Brest ; 16. Canal de Roubaix ; construction d'un garde-corps ; 17. Rue de Beaumont ; (chemin vicinal n° 8) ; contruction d'un tronçon d'aqueduc entre la rue d'Hem et la rue Claude Lorrain ; 18. Classement d'un chemin vicinal ordinaire n° 9 bis, de Bondues au réseau d'intérêt commun ; lettre de M. le maire de Bondues.

Rapports des commissions. — Bâtiments communaux ; église Sainte-Elisabeth ; établissement d'un calorifère. (M. Dupire). 2. id. Abattoir ; règlement de comptes de mitoyenneté avec MM. Samain et Wanin, Mulliez et Monnet, Boitiaux et Cie (M. Penuel). 3. Id. Groupe scolaire des rues de Rome et de Naples : règlement d'un compte de mitoyenneté avec M. Henri Dumez (M. Pennel). 4. Acquisition d'un terrain pour le second hôpital ; création de places publiques; travaux de voirie et d'assainissement ; projet d'emprunt de 1.200.000 fr. (M Destombes). 5. Cimetière; modifications au règlement. (M. Louage). 6. Service vicinal ; création de ressources pour 1892. (M. Heyndrickx).

7. Voirie municipale ; rue Darbo ; projet de nivellement ; avis du conseil sur les résultats de l'enquête. (M. Chéron,) 8. Id. ; boulevard Gambetta : réclamation de MM. Legrand (M. Louage.) 9. Id. ; cession de terrain à la voie publique ; les héritiers Alfred Motte, rue du Pile (M. Deleporte-Bayart).

10. Voirie municipale ; cession de terrain de la voie publique ; M. Edmond Ternynck, rue de Barbieux) M. Deleporte-Bayart), 11. Id. ; rue du Moulin ; rétrocession de terrain; les fils d'Alfred Motte. (M. Deleporte-Bayart) 12. Id. ; rue Cadeau ; (chemin vicinal n. 1) section mitoyenne depuis la rue Darbo jusqu'à la limite du territoire ; reconstruction et élargissement de la chaussée pavée (M. Chéron). 13. Id. ; ruelle Cuvelle; élargissement. proposition de M. Wibaux-Florin. (M. Harinkouck.) 14. Espierre ; réclamation de la société anonyme du canal de l'Espierre pour dommages à elle causés. (M. Blanchot.)

15. Secours et subsides; l'*Union des Trompettes*, demande de subvention. (M. Bourgois-Carlier. 16. Id.; les *Francs-Tireurs roubaisiens ;* demande de subvention. (M. Derville). 17. Id.; cercle colombophile *Union*, demande de subvention pour l'organisation d'un concours national de pigeons. (M. Derville). 18. Bains de la rue Saint-Antoine; mise en adjudication de l'exploitation. 19. Bourses et subsides ; Ecole nationale des Baux-Arts ; le jeune Boët ; demande de bourse. (M. Blanchot). 20. Id ; Ecole nationale des Beaux-Arts ; demande formée par M. Ch. Lefebvre. (M. Carrette).

Un soldat qui tombe du car à vapeur rue de Lille. — Lundi soir, vers six heures et demie, un accident grave s'est produit rue de Lille, à la hauteur du bureau d'octroi. Deux soldats du 43e de ligne qui venaient de Tourcoing, où ils étaient allés rendre visite à un parent, avaient pris, sur la Grand'Place, le car à vapeur pour Lille. Ils étaient arrivés près du bureau de l'octroi, quand un des deux militaires voulut s'appuyer sur la chaîne qui habituellement ferme l'entrée des voitures.

Par suite d'un faux mouvement, il perdit l'équilibre et tomba la tête contre le pavé.

On le releva dans un état lamentable et on le transporta au poste de l'octroi où plusieurs docteurs, arrivés immédiatement, lui prodiguèrent des soins.

Le pauvre garçon a été reconduit à Lille, à l'Hôpital Militaire, à sep heures. San état est si grave qu'on désespère de le sauver.

Un sourd-muet renversé par une voiture. — Hier matin vers sept heures et demie, le sieur Jean-Baptiste Lesaffre, jardinier au service de M. Lefebvre, place de la *Fosse-aux-Chênes*, revenait de la rue de la Chaussée pour aller rue Jacquart, quand à l'angle des deux rues, il fut renversé par un camion, Lesaffre étant sourd et n'ayant pas entendu les cris du conducteur.

C'est M. le docteur Delannoy qui, appelé en toute hâte, a prodigué des soins au blessé, fortement contusionné sur diverses parties du corps.

Quant à la voiture, on n'a pu en découvrir le propriétaire.

Lesaffre est retourné chez lui, boulevard d'Armentières.

Une noyée quai de Dunkerque. — Lundi après-midi, vers trois heures, MM. Louis Gyselinck, demeurant rue du Blanc Seau et Joseph Lœck, demeurant quai de Boulogne, qui suivaient le chemin de halage ont aperçu un cadavre flottant à la surface de l'eau au quai de Dunkerque. A l'aide de perches, ils le ramenèrent sur la berge, c'était celui d'une femme.

Le corps ne portait aucune trace de violence et n'avait pas dû séjourner longtemps dans l'eau. Après les constatations d'usage, le cadavre a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Il a été reconnu pour être celui de la dame Eugénie Lorthiois, âgée de 32 ans, épouse de M. Emile Cateau, demeurant rue de la Potennerie, maisons Lefebvre.

Il y a environ une dizaine de jours que cette femme était disparue. On suppose qu'elle aura été victime d'un accident.

Elle est mère de trois enfants en bas-âge.

Concerts publics. — La Fanfare Delattre remplacera la Concordia, le dimanche 14 courant, au Parc de Barbieux et le jeudi 18 de ce mois, au boulevard Gambetta.

Par contre, la Concordia exécutera les 21 et 25 juin courant, au lieu et place de la Fanfare Delattre.

Tir aux pigeons. — Voici les résultats du tir aux pigeons qui a eu lieu hier après midi au stand du Breucq. Dix-huit tireurs se sont présentés.

Première poule d'essai handi cap. Premier prix A. C. Smith, 2e, prix, Jab.

Deuxième poule, 1er prix, Léon Lefebvre de Roubaix, 2e, Léopold Buysens, bourgmestre à Autrives (Belgique).

Concours handicap de 20 à 28 mètres. 1er prix 500 francs et un bronze d'art, Charles Dansette, à Armentières ; 2e, 200 francs et une médaille d'argent à M. Félix Ernoult, à Roubaix, 3e. 100 francs et une médaille de bronze à M. Emile Nison, Roubaix.

Poule à 28 mètres, prix partagé entre M. Buysens d'Autrives et M. Jab.

Quatrième poule handicap : Premier prix, Léon Lefebvre, Roubaix ; 2e, M. A. C. Smith.

Objet d'art par souscription à M. Clément Béthune de Wasquehal.

Poule au doublé, à M. Ch. Dansette d'Armentières.

Les vols. — *Rue du Bois.* — Lundi, vers onze heures et demie du matin, Mme Braye, cabaretière, à l'estaminet Brisson, rue du Bois, constata en ouvrant le tiroir de son comptoir qu'une somme de quarante francs avait disparu. Mme Braye a porté plainte.

Rue du Moulin. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs ont pénétré chez M. Augustin Demazure, absent en ce moment. Ils ont enlevé une montre en argent, du linge, des vêtements et une somme de 15 fr. cachée dans un coffret.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

La société les « Trois Pigeons », établie chez M. Mesplomb, ancien estaminet du « Roi des Belges » place du Trichon, informe les amateurs colombophiles qu'elle organise tous les vendredis un dressage sur Breteuil (133 kilomètres), à raison de 0.35 c. pour deux pigeons.

La mise en paniers aura lieu la veille jusque 7 heures du soir.

La surveillance et la fermeture des paniers seront faites par M. Louis Leman, convoyeur de la Fédération Roubaisienne.

En cas de mauvais temps, les pigeons seraient retenus par M. Fournier à Breteuil et le lendemain, si le mauvais temps continue, les pigeons reviendront en grande vitesse à Croix, où ils seront lâchés à la première heure par M Leman.

⁂

Le sieur Josep D'Hondt, cabaretier « Aux Joyeux Choristes », rue Archimède, 17, rappelle son concours sur Chantilly, dimanche prochain, 14 juin. 100 fr. prix d'honneur. Mise 1 fr. 55 par pigeon, bagues comprises.

Constateurs obligatoires du système Vandenbossche.

Pour les autres conditions, voir le règlement de l'Union Fédérale.

Les amateurs qui voudraient louer un constateur sont priés d'en faire la demande avant jeudi soir, dernier délai.

Les pigeons seront convoyés par les soins de M. Aubin Verrierts, convoyeur du cercle l' « Union. »

Concours de Chantilly. — 250 fr. prix d'honneur et un objet d'art. Organisé par la société le « Bizet » établie chez M. Belmère, rue du Tilleul à Roubaix.

Pigeons constatés : 898. Pigeons d'honneur : 56. Lâcher : 6 heures ; beau temps, vent S.-S.-E., convoyeur : Leman.

1er prix Vandebudry ppp — 2e Dhalluin-Varasse ppppp — 3e Liagre ppppp — 4e Lecroart pppppp — 5e Demeunelaere ppppp — 6e Wattrebale ppp — 7e Demeunelaere pppp — 8e Lecomte ppp — 9e Losfield pppp — 10e Bausire pppp.

11e prix Stoffin p — 12e Carpentier pp — 13e Liagre p — 14e Vanoverguyne pp — 15e Castel pp — 16e Fremaux pp — 17e Loens pp — 18e Tiberghien pp — 19e Bufteau pp — 20e Moulard pppp.

21e prix Losfield ppppp — 22e Pollet — 23e Organd pp — 24e Holmart pp — 25e Liagre pp — 26e Mossien p — 27e Stoffin ppppp — 28e Dubem pppp 29e Debarbieux pppp — 30e Farvacque ppp.

31e prix Carlier ppp — 32e Florin pppp — 33e Bernard pp — 34e Pronvost p — 35e Tiberghien p — 36e Marsy p — 37e Blonde pppp — 38e Fremaux p — 39e Wacquet pp — 40e Millecamps p.

41e prix Mahieu p — 42e Vanboome pp — 43e Caron pp — 44e Marsy pp — 45e Catrix p — 46e Vandale pp — 47e Robier pp — 48e Maton p — 49e Cœne pp — 50e Fichelle p.

51e prix Patyn p — 52e Masse pp — 53e Papegaye p — 54e Braque p — 55e Papegaye p — 56e Fremaux p — 57e Lambin p — 58e Duthoit p — 59e Larose p — 60e Hollemaart p.

61e prix Duthoit p — 62e Loens p — 63e Hollemart p — 64e Dardenne p — 65e Dhoin p — 66e Castel p — 67e Bauaringhin p — 68e Castel p 69e Vandalle — 70e Draux.

71e prix Roy — 72e Vandaele — 73e Soris — 74e Gœse — 75e Verbauwède — 76e Dervaux — 77e Vandenbogaere — 78e Dhoin — 79e Achin.

80 prix, Bayart — 81e Duyutter — 82e Moulard — 83e Delannoy — 84e Ribot — 85e Brulois — 86e Vermersch — 87e Desmarchelier — 88e D'Holem — 89 Duforest. — 90e D'Halluin.

Premier pigeon constaté à 9 h. 13 m. 36 s. Dernier pigeon constaté à 10 h. 18 m. 08 s.

TOURCOING

Les grands travaux. — M. Ovigneur, du barreau de Lille, qui représentera la ville devant le jury d'expropriation, est venu hier à Tourcoing et a eu une longue conférence avec M. Hassebroucq, maire, relativement aux offres qui seront faites aux propriétaires et locataires des immeubles à exproprier.

Avis militaire. — Les hommes, dits à la disposition de la classe 1888, et ceux de la classe 1889 de Tourcoing et des communes, qui ont accompli une période d'instruction de 4 mois en 1890-1891 sont invités à déposer leur livret à la gendarmerie de Tourcoing dans le plus bref délai.

Coups et blessures. — Le mardi 2 juin, jour du conseil de révision pour les conscrits du Canton-Sud, M. Joseph Tarel, 48 ans, cabaretier, rue de Renaix, entra vers 11 heures du soir, en revenant de Mouveaux, au cabaret du Saint-Joseph, rue de la Blanche-Porte. Il prit deux consommations et partit sans avoir parlé à une société de conscrits qui se trouvait dans l'estaminet.

Peu après sa sortie, M. Tarel rencontra une voiture sur laquelle se trouvaient deux jeunes gens qui se chamaillaient avec le cocher. M. Tarel intervint en disant : A quoi bon se disputer ainsi ?

Mais à ce moment, trois autres conscrits qui venaient par derrière se jetèrent sur lui et le frappèrent à coups de poing sur la tête. M. Tarel fût assez sérieusement atteint et a subi une incapacité de travail de cinq jours. Un beau frère de la victime saisit M. Duvigneau, commissaire de police, du 2e arrondissement du fait. Une enquête fut ouverte. Elle vient d'être seulement terminée. Trois jeunes gens les nommés Cyrille F..., Louis B... et Augustin P..., ont été l'objet de procès verbaux, pour coups et blessures.

Plaintes. — M. Victor Huyeke, 50 ans, menuisier, rue Houchard, a déclaré au bureau de police avoir été assailli lundi soir Grande Place, par un sieur Victor R. journalier, qui l'a frappé d'un coup de poing au visage.

M. Achille Desrumeaux, 40 ans, fileur, rue du Chêne-Houpline, s'est plaint d'avoir été frappé par un beau-frère. Le blessé à fourni un certificat médical constatant des contusions et ecchymoses.

Mme Julienne Barbe, femme D..., 41 ans, qui vit séparée de son mari se plaint que ce dernier l'inquiète continuellement et qu'il va lui faire des scènes devant la fabrique où elle travaille rue St-Pierre.

Vol de zinc. — La fille Hortense Baublomme, 20 ans, a, il y a deux ans, joué une comédie de suicide par pendaison, elle quitta le domicile paternel pour aller vivre avec un amant. Cet amant la gratifie fréquemment de force coups de poings, et il y a quelques semaines il lui administra, place Thiers, une volée des plus complètes et Hortense, après avoir porté plainte, s'empressa de retourner près de son amant.

Bref, avant-hier, une querelle éclata à nouveau entre le couple irrégulier, et Hortense se vengea en venant hier matin à la police dénoncer son amant, Maurice Morel, 25 ans, fraudeur, comme ayant commis, dans la nuit du 26 au 27 mai, un vol de 30 kilos de zinc, au préjudice de M. Lepers-Delgatte, ferblantier, rue de la Latte, dans des maisons en construction, rue du Sentier.

Le fait fut reconnu exact à la suite de l'enquête ordonnée par M. Cotard, commissaire de police.

Le zinc volé a été vendu chez une marchande qui a eu le tort de le payer à un prix au-dessous de la valeur et d'avoir négligé d'inscrire sur son livre les noms des vendeurs.

Ce n'est pas tout : Hortense désigne un autre individu comme ayant trempé dans le vol. Cet individu, un nommé D..., est recherché.

Arrestations. — Il y a quelques jours, nous avons relaté les exploits de trois gamins qui, dans la nuit du 5 au 6, commirent deux vols à la Marlière, au préjudice de M. Delberghe, cabaretier, et de Mlle Odine Dessauvages, marchande. qui avait une barraque de pain d'épice et de bonbons, près de la Citadelle.

L'un des garnements, le jeune Kasteloot fut arrêté le matin même.

Il avoua et désigna comme ses complices les nommés J.-B. Verhelle, 14 ans, et Jean-Louis Dassonville, 17 ans, dit l'Avocat, tous deux nés à Mouscron, demeurant, le premier à la Marlière, le second au Couët. Kasteloot ajouta que Dassonville était l'instigateur des vols.

Hier matin vers 6 heures, le garde-champêtre Flipo aperçut les deux gaillards qu'il recherchait. Il leur donna la chasse, en en captura un d'abord, et comme le second gagnait du terrain il le coucha joue avec... sa canne à crochette, en la menaçant de tirer s'il continuait à fuir !

Le jeune voleur s'arrêta et fut mis en état d'arrestation.

Du reste, tous les deux étaient recherchés par la police belge pour vol de rasoirs commis à Mouscron.

Amenés dans le cabinet de M. Cotard, commissaire de police du premier arrondissement les deux jeunes voleurs ont été successivement interrogés.

Tandis que Verhelle avoue et confirme entièrement la déposition de Kasteloot, Dassonville, dit l'Avocat, nie tout. C'est son principe, paraît-il. « N'avouez jamais, disait-il aux autres. »

Chez M. Delberghe, les jeunes malfaiteurs qui avaient pénétré par le derrière de la maison, allèrent d'abord caresser le chien de garde, et lui ficelèrent le museau pour l'empêcher d'aboyer.

La plupart des objets volés ont été vendus à vil prix à Mouscron dans un estaminet.

Marcq. — Dans la nuit du 5 au 6, un coq et deux poules, valeur 25 francs, ont été dérobés au préjudice de M. Jean-Louis Duvivier, teinturier à Marcq, hameau de Rouge-Barre.

Dans la nuit suivante, un voisin, M.. s'est vu enlever 5 lapins et une chèvre par les mêmes voleurs sans doute, car les empreintes laissées dans le jardin étaient absolument identiques.

WATTRELOS

Police insuffisante à Wattrelos. — Dimanche dernier, vers huit heures du soir, deux jeunes filles très bien élevées ont été insultées et frappées au milieu de la rue de Roubaix, en face de chez M. Hespel-Boulanger, par des individus qui se rendaient du côté du Laboureur. Sans l'intervention de plusieurs personnes on ne sait où se seraient arrêtées les brutalités de ces vauriens. De tous côtés se portaient les regards dans l'espoir de voir paraître soit un garde, soit un gendarme, mais ce fut en vain.

Ces braves agents ont beaucoup à faire, surtout le dimanche, le rayon dans lequel ils doivent exercer leur surveillance est si étendu !

Tout le monde le sait, ils se multiplient, ils se dévouent mais, vu leur petit nombre, il leur est matériellement impossible d'être partout et de sauvegarder tous les quartiers. Il appartient à l'administration municipale d'obvier à ce grave inconvénient en nommant quelques gardes supplémentaires, le besoin s'en fait sentir tous les jours. Mais non, ces messieurs du conseil ont d'autres dépenses à faire. Ne faut-il pas qu'ils prélèvent sur le budget la somme énorme de mille francs pour le chef de *leur musique* ?

Ne faut-il pas aussi qu'envers et contre tous, ils fassent prévaloir leur plan de la route du Laboureur à la Vieille-Place : chacun le sait, ce plan archi-stupide entraîne un surcroit de dépenses de vingt mille francs.

Ah ! pauvres contribuables, armez-vous de courage, car l'usage des centimes additionnels n'est pas terminé ! Nos intelligents administrateurs nous réservent encore plus d'une surprise..... désagréable.

Un mécontent.

Coups et blessures. — Dans la nuit du dimanche au lundi le nommé Camille Degroote, du hameau du Breuil, à Wattrelos, après l'avoir frappée et blessée a tenté d'étrangler sa femme. Cette dernière se refugia en chemise chez des voisins ; elle avait subi un commencement d'asphyxie, ses narines et sa bouche étaient démesurement gonflées par suite de la pression exercée par Degroote.

Camille Degroote reproche à sa femme de se livrer à la boisson, et d'avoir des relations adultères.

Une enquête est ouverte par les soins de M. Renard, commissaire de police.

A propos du vol à la fabrique de pétrole. — Le sieur Callens, auteur du vol de zinc chez MM. Delannoy et Mulliez, à Wattrelos, expulsé de France à plusieurs reprises, a été conduit mardi matin au parquet de Lille.

Vol au Touquet. — Des voleurs se sont introduits chez M. Renard, boucher ; ils ont enlevé une somme de quatre-vingts francs cachée sous le matelas d'un lit.

La police est sur la trace du coupable dont nous publierons le nom probablement demain.

Wasquehal. — *Conseil municipal. — Session ordinaire de mai 1891.* — La séance est ouverte à sept heures, sous la présidence de M. Désiré Delesalle, maire.

Sont présents : MM. Tiberghien et Leuridan-Brulois, adjoints : Napoléon Destailleur, Desruelles, Desrumaux, Husson, Ameye, J.-B. Leuridan, Louis Desplanques, C. Courier, Louis-François Desplanques, Selosse, Spriet, Catel, Picavet, J. Courier, Bailly, Leveugle, Vignier.

Absents : MM. Gros, Six, Lepers, Ferret.

M. Mulliez, secrétaire de la mairie, donne lecture de la convocation préfectorale. Il continue par celle du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observations.

M. le Maire propose de nommer M. Napoléon Destailleur, secrétaire. Adopté.

M. Fourmentin, percepteur. donne lecture du compte administratif de 1890 : Recettes ordinaires 25,233,51; reste 26 fr. à recouvrer sur la taxe des chiens; recettes extraordinaires 16,064,92 ; recettes supplémentaires 5,092,38. Total, 46,290,83.

Dépenses ordinaires 21,856 fr. 78, dépenses extraordinaires 14,225 fr. 68; dépenses supplémentaires 10,176 francs 05, au total 46,258 fr. 62, soit un excédent de recettes de 32 fr. 21, ajouté à l'excédent de l'année précédente cela fait 8,561 fr. 86 de recettes au 31 mars dernier.

M. Leveugle demande que la musique donne un concert d'été et un concert d'hiver au profit des pauvres.

M. J.-B. Lepers et M. le Maire disent que la musique est à la disposition de tout le monde ; il n'y a qu'à nommer une commission.

M. Fourmentin continue par le budget du bureau de bienfaisance de 1890 : recettes 4,492 fr. 31 ; dépenses, 8,982 fr. 37 ; excédent de dépenses 490.06, l'excédent de recettes de l'année précédente étant supérieur à ces dépenses il en résulte donc cette année un excédent de recettes.

M. le maire demande si on juge nécessaire qu'il se retire pour les comptes de la commune.

M. Fourmentin fait remarquer que ces comptes sont absolument identiques aux siens ; seule la forme diffère.

Adoptés.

M. Napoléon Destailleur donne lecture du budget de la fabrique de l'église pour 1890 : recettes 5,089 fr. 35 ; dépenses 5,105 fr. 89 ; déficit 16 fr. 50.

Vient le budget additionnel de 1891 pour la même fabrique : recettes 5,167 fr. 52 ; dépenses 5,138 fr. 35 ; boni 29 fr. 07. — Approuvés.

M. le maire. — Un rapport de l'agent-voyer demande de revenir sur la décision prise dans la dernière séance relativement à la demande de MM. Desclée frères.

Les travaux sont terminés et ils ont été autorisés par le préfet; on peut très bien se passer de notre permission.

M. Destailleurs donne lecture du rapport de M. Collard, agent-voyer. Ce rapport est adopté après une courte discussion.

M. le Maire. — Pour la question d'une pompe à incendie, ajournée depuis la session d'avril, on avait établi une liste pour les amateurs qui auraient voulu faire partie du corps des pompiers, mais personne ne s'est présenté.

M. le maire démontre l'inutilité d'une pompe, celles des industriels suffisant amplement

M. Spriet. — On pourrait allouer à chaque session une somme aux ouvriers de l'établissement qui se seraient distingués dans l'incendie qui aurait pu se produire. Adopté.

M. le maire. — Nous avons la question du bureau de poste ; le devis s'élève à 8,060 francs. On pourra arriver à payer la construction de ce bureau sans faire d'emprunt. Les finances de la commune sont au-dessus de toute critique.

M. Spriet. — Est-ce que les industriels n'ont pas voté une subvention ? — M. le maire. Non, elle n'existe pas.

M. Spriet. — N'y aurait-il pas moyen d'avoir le télégraphe en même temps ? — M le maire. Oui, la demande en sera faite, ça ne nous coûtera qu'autant par kilomètre de fil.

Je propose donc d'accepter les plans et devis dressés.

M. Spriet demande ce qu'on fera du rabais à l'adjudication. — M. le maire dit qu'on mettra dans le cahier des charges une clause, disant qu'on ne pourra disposer du rabais sans l'assentiment du conseil

M. Spriet. — Il suffit de supprimer la clause disant que ce rabais sera porté comme dépenses imprévues. Adopté.

Le Conseil décide ne pas s'occuper de la demande d'un jeune homme, relative au service militaire, les renseignements fournis sur son compte n'étant pas favorables.

M. Destailleur lit une lettre de M. le docteur Flament demandant de partager les soins à donner aux indigents.

M. le Maire propose d'ajourner à la session d'août : d'ici là nous verrons le docteur Jacquart. Adopté. — M. le Maire lit une lettre de M. le Maire d'Ascq, demandant pour Choquel, menuisier, qui a été détenu pendant 32 jours, comme incupé du crime d'Ascq, un secours.

M. le Maire. — Y a-t-il quelqu'un d'avis de souscrire une somme ?

Un conseiller. — Ça n'a pas suffisamment d'importance. Rejeté.

M. le secrétaire continue par la lecture d'une lettre émanant d'un comité constitué à Valmy pour l'érection d'un monument aux soldats morts pour la patrie. 10 fr. proposés par M. le maire sont adoptés.

Une nouvelle demande a été formulée par l'Association d'Alsace-Lorraine pour l'érection d'un monument.

M. le Maire. — Ce comité revient à la charge ; il n'y pas lieu de donner suite à sa lettre. 10 francs ayant déjà été votés.

Le Conseil accorde une subvention de 100 francs à la société de gymnastique l'Etincelle.

Une discussion s'engage à propos des grèves : plusieurs conseillers trouvent qu'on a conservé les gendarmes trop longtemps : 23 jours, alors qu'il n'y a eu que deux ou trois jours de chômage.

M. le Maire fait observer qu'on ne pouvait pas les renvoyer. Il constate qu'à Croix et à Flers, les industriels ont payé, de leur poche, les frais nécessités par la force armée ; seul le budget de la commune de Wasquehal a à les supporter.

M. Spriet. — Nous sommes peut-être les seuls du Nord qui devons payer. Ajourné.

La séance est levée à 9 heures.

LILLE

Concours hippique, 3e journée. — Temps épouvantable pour la 3e journée. Peu de monde sauf dans la tribune des abonnés, peu de toilettes. Néanmoins les courses au trot monté ont été très intéressantes.

Il y avait 9 prix d'une valeur de 3.575 fr. qui ont été ainsi répartis :

1er prix, Kara, à M. Boulnois; 2e, Kirsch, M. Boulnois; 3e, Kermesse, à M. Luzin-Bouvry; 4e, Koaser, à M. F. Picq; 5e, Mlle de Courcelles, à M. Poiret pour Mme Guillouard ; 6e, King, à M. L. Boulnois; 7e, Carême, à M. Painvin ; 8e, Kalif, à M. Lestarquit ; 9e, Knout, à M. Poiret.

Flots de rubans : Bettina à M. Corman ; Mignon à M. Godart pour M. Corman ; Reine des Prés à M. Dijol pour M. Vauchelle ; Master Théo à M. Leduc; Louvois, à M. Godart pour M. Battel.

Un quinzième concurrant, Zozyr, au baron de l'Epine, a fait *panache* au début de cette course, à la deuxième épreuve. Il a donc renoncé à la lutte.

Très intéressante également la course avec sauts d'obstacle (habits rouges). Quatre prix d'une valeur de 800 fr. ont été disputés par 12 chevaux et ont ainsi été répartis :

1er prix : Black-Bess à M. Louis Dépret ; 2e Plaisance à M. le vicomte de Corberon; 3e Paddy à M. Ribaucourt ; 4e Padja à M. Wignolle.

Flots de rubans : Sans-Culotte, à M. Ponselet; Toréador, à M. de Prémonville, monté par M. de St-Martin; Général, à M. Grau ; Alésia, à M. Deville, montée par M. Parot.

Malgré la boue, cette course a été menée par tous les coureurs avec beaucoup d'entrain et, bien que le sol fut essentiellement défavorable, on n'a pas eu d'accident de personnes à déplorer. Toutefois M. Wignolle a été désarçonné par suite de la rupture d'un étrier, au moment de sauter le mur ; mais il est remonté vivement et a pu continuer la course et gagner le 4e prix.

Un autre cavalier, M. J. Grardel, qui montait Epernay, pour le compte de M. Léonce Carlier, a fait *panache*, au saut de la rivière. Il s'est également relevé sans blessures.

Fêtes de Lille. — Voici les résultats du Tir au Pigeons qui a eu lieu pendant les Fêtes de Lille, au Stand de la rue Roland.

Première poule : Prix M. Bonnet de Lille.

Concours. — 1er prix, MM. J. Vandamme de Lille, 12 sur 12 ; 2e, Bonnet, 11 sur 12 ; 3e, P. Clayssens de Wambrechies. 7 sur 8.

Poule au doublé : 1er prix, MM. Clayssens ; 2e, J. Vandame — Poule handicap : prix, M. Legrand, de Tourcoing. — Poule au doublé : prix, M. J. Dewailly, de Lille. — Poule handicap : prix, M. Legrand. — Poule à 25 mètres : prix, M. Lefebvre de Lille. — Poule finale : prix, M. Lefebvre, de Lille.

Poule à 25 mètres : prix partagé, MM. Lebel, d'Abbeville et M. Linx, de Belgique.

Concours. — 1er prix, MM. Lebel, tuant 10 oiseaux sur 10 ; 2e, Bonnet, de Lille, 9 sur 10 ; 3e, C. Dancette, d'Armentières, 8 sur 9.

Poule à 25 mètres : 1er prix en partage, MM. Deloffre, de Cambrai et J. Vandame, de Lille. — Poule handicap : prix, MM. C. Dancette et J. Bonnet, de Froyennes. — Poule au doublé : prix, MM. Deloffre et De Prins, de Lille, en partage. — Poule à 28 mètres : prix, M. Dancette. — Poule au doublé : prix M. Scherer de Scherbourg, de Lille. — Poule handicap : prix, MM. C. Béthune, de Lille et C. Dancette, en partage. — Poule handicap : prix, M. M. Delesalle, de Lille. — Poule au doublé prix, MM. Scherer de Scherbourg et C. Dancette. — Poule à 25 mètres : prix, MM. Bonnet et C. Dancette, en partage. — Poule finale à 25 mètres : prix, M. Eloi Grulois, de Lille.

Le tir a été très animé par suite du nombre considérable d'amateurs qui y ont pris part pendant les deux jours.

Onze cents pigeons ont été tués.

Un suicide. — Hier matin, vers quatre heures et demie, les préposés d'octroi Lefebvre et Calin, étant de service au « Petit Paradis », ont retiré de la Deûle, en face de leur poste, le cadavre d'un sieur X..., 20 ans, ouvrier coupeur, disparu du domicile paternel depuis le 4 juin à 8 heures du soir.

Des premiers renseignements recueillis, il résulte qu'on se trouve en présence d'un suicide occasionné par les remontrances que la mère avait faites à son fils parce qu'il s'amusait et avait passé deux nuits.

Ce jeune homme avait déjà, le 2 juillet 1889, attenté à ses jours à la suite de la perte de son emploi et d'une discussion qui s'en était suivie avec sa maîtresse.

Une enquête est ouverte au commissariat du 1er arrondissement.

TRIPLE TENTATIVE D'ASSASSINAT

A SECLIN

(De notre envoyé spécial)

Un terrible drame, dont le mobile a échappé jusqu'ici à toutes les hypothèses s'est déroulé hier soir à Seclin et a causé une émotion qui n'est pas encore dissipée.

Voici les renseignements que notre envoyé spécial a recueillis sur cette sanglante tragédie qui a jeté l'émoi dans toute la région.

La première tentative

Vers dix heures et demie du soir, trois habitants de Seclin, Auguste Vanieuwenhuyse, 30 ans, ouvrier chez M. Delauvre, distillateur, Jean Roels, 28 ans, journalier et Emile Verdière, 28 ans, se trouvaient à l'estaminet *Au Charron*, tenu par Mme veuve Liévin Favier et se faisaient servir une canette de bière. La conversation s'engagea bientôt et se prolongea jusqu'à l'heure de la retraite, c'est-à-dire onze heures.

Vanieuwenhuyse paya les consommations et les trois hommes se serrèrent la main, chacun regagnant son domicile.

Comme Roels et Verdière demeurent à très peu de distance l'un de l'autre ils prirent la même route, en continuant la rue Bourgault. Au moment où ils arrivèrent en face la ferme Duflot, un coup de feu retentit et Verdière se sentit atteint à la main droite; une balle de revolver venait de la lui traverser.

Il faisait nuit noire et les deux amis croyant avoir affaire à un malfaiteur s'enfuirent précipitamment.

Après avoir parcouru une centaine des mètres ils se retournèrent, mais à ce moment, Rœls reçut à bout portant une balle dans le côté gauche.

L'arme était tellement rapprochée des vêtements de la victime que ceux ci s'enflammèrent.

Rœls s'affaissa. Le bruit de la détonation attira les voisins qui transportèrent le blessé dans l'estaminet Dutilleul et allèrent prévenir la gendarmerie.

Le docteur Bathiat procéda immédiatement à un premier pansement et fit transporter à l'hôpital Verdière et Rœls, ce dernier sur une civière.

L'assassin tire sur sa femme

On ne savait encore quel était l'auteur de ce double crime, mais peu de temps après une nouvelle tentative d'assassinat apprenait à la gendarmerie que le meurtrier devait être Vanieuwenhuyse avec lequel les deux premières victimes s'étaient rencontrées dans le cabaret du *Charron*.

Ce Vanieuwenhuyse venait en effet de tirer trois balles sur la malheureuse femme Pauline Castelain, âgée de 28 ans.

Vanieuwenhuyse en rentrant dans son domicile, rue d'Houplin, numéro 15, trouva sa femme en chemise près du vase de nuit.

La chambre était éclairée par une lampe au pétrole placée sur la cheminée. Les trois enfants âgés de 9, 4 et 2 ans, dormaient profondément.

Vanieuwenhuyse s'approcha de sa femme et lui dit : « Que fais-tu ? Comme elle répondait à sa question, l'assassin s'écria : Eh bien c'est la dernière fois » et en même temps il tirait trois coups de revolver sur sa femme.

Affolée, la malheureuse, qui perdait du sang en abondance, chercha à se sauver, ouvrit la porte de la rue et monta les quelques marches qui conduisent du seuil de son domicile à la chaussée.

A ce moment elle glissa et en tombant, se fractura la cuisse droite.

L'assassin entendant des voisins qui accouraient, enjamba le corps de sa victime demi-nue et s'enfuit précipitamment par la ruelle d'Houplin, vers la route d'Arras.

Les trois petits enfants ne s'étaient pas réveillés pendant cet horrible drame et leur père les avait épargnés.

La victime fut aussitôt transportée à l'hôpital et la gendarmerie ayant le signalement exact du coupable se mit à sa recherche.

L'assassin

Auguste Vanieuwenhuyse, le meurtrier, est très mal noté sous tous les rapports. Contremaître chez M. Delauvre, il passe pour se livrer à des voies de fait sur les enfants qu'il a sous sa direction. Sa pauvre femme était chaque jour en butte à ses mauvais traitements surtout lorsqu'il était ivre, ce qui lui arrive assez souvent. Il paraît que Vanieuwenhuyse est d'un caractère extrêmement jaloux et qu'il supposait à tort que sa femme le trompait.

Les Victimes

M. le docteur Couvreur soigne les blessés à l'hôpital. Il a constaté que la femme Vanieuwenhuyse a reçu au bas-ventre une balle qui est ressortie presqu'aussitôt.

Les deux autres projectiles l'ont atteinte, l'un à la cuisse gauche et l'autre au côté. Son état est d'autant plus grave que la malheureuse se trouve dans un état de grossesse avancé.

Rœls a reçu une balle dans le côté gauche, mais celle-ci est sortie entre les côtes postérieures.

Quant à Verdière, il a eu la main droite traversée. Ce qu'il y aurait lieu de craindre, c'est qu'il ne puisse plus se servir de sa main blessée.

Les motifs du crime

Les deux hommes que nous avons pu interroger prétendent que Vanieuwenhuyse a quitté l'estaminet du *Charron* peu de temps avant eux et est allé les attendre près du sentier Crétal.

Après avoir tiré sur eux, il a traversé plusieurs pâtures pour regagner son domicile.

Quoiqu'il en soit, on ne sait à quel mobile attribuer ce meurtre. Depuis six heures du soir, heure à laquelle il venait de terminer sa journée, jusqu'à dix heures et demie le meurtrier avait une attitude très calme, riant et causant comme d'ordinaire; rien ne faisait pressentir le drame qui devait se dérouler quelques minutes plus tard.

Verdière et Roëls n'avaient jamais eu de discussion avec Vanieuwenhuyse et ne connaissaient point sa femme.

Inutile de dire que cette triple tentative de meurtre a causé à Seclin la plus vive émotion. Les racontars aussi fantaisistes qu'invraisemblables circulent dans toute la ville et on se demande vainement à quel mobile l'assassin a pu obéir.

Descente du Parquet

A 1 h. 55, le parquet, représenté par MM. Dissart, juge suppléant, remplaçant M. Huguet, en ce moment indisposé, M. Guillemin, substitut du procureur de la République, accompagnés de M. G. Plancq, greffier, faisait une descente sur les lieux du crime et interrogeait les victimes ainsi que les principaux témoins.

Après avoir terminé leur enquête, les magistrats sont retournés à Lille par le train de six heures.

Les recherches

D'après les rumeurs qui circulaient en ville on semblait croire que l'assassin s'était suicidé en se jetant dans le canal de Seclin. Ce qui donnait matière à cette version, c'est qu'on avait retrouvé hier matin sur la berge, en face de l'estaminet « Au Cœur Joyeux », une casquette noire. Une batelière, Emilie Doulons, femme Lachèvre aurait même déclaré que vers une heure et demie du matin, elle avait entendu quelqu'un plonger dans le canal en s'écriant : « N... de D ..., je ne peux donc pas me noyer. »

Ce que l'on peut retenir de cette version, c'est que l'assassin a voulu se suicider en se jetant à l'eau, mais comme il est très bon nageur, l'instinct de la conservation a repris le dessus et il a regagné la berge pour se ca-